

19e forum UE-PTOM

Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Ateliers thématiques — 19 novembre 2022

ATELIER SUR LES INVESTMENTS DANS LES PTOM

CONTEXTE:

Coopération UE-PTOM en matière d'investissement au cours de la période 2014-2020

Au cours de la période 2014-2020, l'ancienne DAO a fourni une assistance financière aux PTOM au moyen de mécanismes financiers gérés par la Banque européenne d'investissement (BEI). Ces mécanismes étaient les suivants: la facilité d'investissement PTOM (48.5 millions d'EUR), les bonifications d'intérêts et l'assistance technique (5 millions d'EUR) et les ressources propres de la BEI (jusqu'à 100 millions d'EUR). Parmi les exemples récents d'activités de la facilité d'investissement figurent 750,000 EUR en tant que bonifications d'intérêts pour la facilité pour le secteur financier COVID-19 des PTOM du Pacifique et 20 millions d'EUR provenant des ressources de la BEI pour l'opération de la facilité pour le secteur financier liée à la COVID-19 en Nouvelle-Calédonie (tous deux en 2020). À l'exception de l'enveloppe des ressources propres PTOM de la BEI, les fonds disponibles pour le soutien à l'investissement au cours de la période 2014-2020 ont été pleinement utilisés.

2021-2027: Nouveaux outils de l'UE pour la coopération en matière d'investissement

Les PTOM sont désormais éligibles au soutien d'InvestEU. InvestEU a été créé pour succéder aux investissements intra-UE, comme dans le cadre du plan Juncker, sous la forme d'un règlement unique réunissant plusieurs instruments financiers au niveau de l'UE. Le Fonds InvestEU fournit 26 milliards d'EUR de garanties budgétaires, dans le but de mobiliser 370 milliards d'EUR d'investissements (dont 30 % sont destinés à contribuer aux objectifs climatiques). Il offre un accès direct à la garantie de l'UE ouverte à plusieurs partenaires chargés de la mise en œuvre. Les PTOM sont éligibles au titre d'InvestEU grâce à une garantie budgétaire, mais il n'existe pas de cloisonnement géographique pour les PTOM, qui devront concurrencer les projets des États membres.

Les projets recevront soit des prêts directement de la BEI, soit indirectement de la BEI et des autres partenaires chargés de la mise en œuvre (Fonds européen d'investissement, banques nationales de développement, institutions financières internationales) par l'intermédiaire d'intermédiaires financiers. Il peut s'agir de banques, de sociétés de garantie, de fournisseurs de microfinancement, de capital-risque ou de fonds de capital-investissement. Les opérations doivent être approuvées par un comité d'investissement, composé d'experts indépendants des institutions de l'UE, mais avant que la Commission ne puisse les évaluer («contrôle politique»). — Les lignes directrices en matière d'investissement (acte délégué adopté en mars 2021) fixent

les références des critères et des priorités des produits financiers. Afin de soutenir les projets, une plateforme de conseil en investissement a été créée afin de fournir une assistance technique aux projets (en principe, uniquement lorsqu'ils ont déjà été présélectionnés par la BEI ou, à l'avenir, par d'autres institutions chargées de la mise en œuvre).

Outre la fenêtre de l'UE, telle que décrite ci-dessus, une fenêtre des États membres pourrait être mise en place sur une base volontaire. L'accent étant mis sur les priorités nationales spécifiques. Les pays de l'UE ont la possibilité de contribuer une partie de leurs fonds de gestion partagée ou des fonds du mécanisme de relance et de résilience au Fonds InvestEU, lors de la mise en place d'une "fenêtre État membre". Grâce à cette contribution volontaire, les pays de l'UE peuvent bénéficier de la cote de crédit élevée de la garantie de l'UE et d'investissements nationaux et régionaux réservés. Les premiers accords ont été conclus avec la Bulgarie, la République tchèque, la Finlande, la Grèce et la Roumanie, d'autres sont en préparation et pourraient éventuellement concerner les PTOM. Les partenaires actuels pour la mise en œuvre des produits financiers correspondants sont les IFI et la BERD.

Pour les PTOM, le passage à InvestEU au lieu d'une facilité d'investissement spécifique implique de travailler avec différents partenaires en plus de la BEI, de s'adapter aux nouvelles procédures et d'identifier et de travailler avec des intermédiaires financiers au niveau local. Il sera donc important de discuter avec les PTOM, les États membres et les partenaires chargés de la mise en œuvre de l'existence d'intermédiaires financiers au niveau des PTOM, étant donné qu'ils jouent un rôle crucial dans la sélection des opérations et constituent le premier contact des acteurs locaux tels que les PME.

InvestEU suit une approche axée sur les politiques, qui comprend quatre volets d'investissement assortis de montants de garantie spécifiques: infrastructures durables (9.9 milliards d'euros), recherche, innovation et numérisation (6.6 milliards d'euros), PME (6.9 milliards d'euros) et investissements sociaux et compétences (2.8 milliards d'euros). S'il n'existe pas de fenêtre spécifique pour les actions liées au climat et à l'environnement, un objectif de 30 % d'action pour le climat sera poursuivi dans le cadre des quatre volets, ce qui permettra de faire progresser les objectifs du pacte vert. Les fenêtres «Infrastructures durables» et «Recherche, innovation et numérisation» revêtent une importance particulière pour l'approche Global Gateway.

Attirer les investissements est un défi pour les PTOM, notamment en raison de leur éloignement et des problèmes d'infrastructure et de logistique qui en découlent, de leur capacité administrative limitée, du coût élevé des affaires, ainsi que de facteurs de risque tels que la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux chocs extérieurs, la dépendance à l'égard de l'aide extérieure et des secteurs économiques uniques, et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. La disponibilité d'acteurs financiers sur le terrain, qui pourraient servir de point d'entrée aux entreprises locales et aux acteurs internationaux, constitue un autre obstacle. En outre, même si certains sont disponibles, ces acteurs financiers préfèrent des projets de plus grande envergure que ceux susceptibles d'émerger des PTOM.

Cependant, les PTOM présentent également certains avantages en matière d'opportunités d'investissement. Ils offrent des ressources naturelles particulières (maritimes ou géologiques), et ont de fortes ambitions pour développer davantage les énergies renouvelables, l'écotourisme ou la pêche durable. Il y aura également des besoins croissants d'investissement en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets (services publics économes en ressources tels que l'eau et l'assainissement, le recyclage et la récupération, les chaînes de valeur durables, les nomies (notamment pour la numérisation des entreprises, l'apprentissage numérique, les infrastructures TIC). Dans le cadre d'InvestEU, un défi particulier pour les PTOM sera que l'instrument (dans son compartiment UE) n'a pas d'enveloppe réservée aux PTOM. Ils devront rivaliser avec les projets de l'ensemble de l'UE pour attirer l'attention et le soutien. Toutefois, les possibilités d'utilisation de la fenêtre des États membres peuvent être envisagées, ce qui concernerait alors le Danemark, la France et les Pays-Bas.

Pour relever ces défis, le séminaire vise à atteindre les objectifs et les résultats suivants:

Objectifs

Les discussions porteront essentiellement sur:

1. Faire mieux connaître InvestEU aux PTOM et aux PTOM auprès des institutions financières
2. Améliorer la compréhension de la manière d'accéder au soutien à l'investissement
3. Échange d'idées sur les premiers projets et partage des attentes, des préoccupations et des expériences passées en matière de programmes d'investissement
4. Créer des contacts entre les institutions financières et les bénéficiaires — et étudier l'intérêt d'un suivi structuré, par exemple par l'intermédiaire d'un groupe de travail de partenariat sur les investissements afin de mieux structurer la coopération en matière d'investissement entre l'UE et les PTOM.

Résultats escomptés: comment faire avancer le sujet/quelle suite?

La table ronde devrait produire les résultats suivants:

- Sensibilisation accrue aux questions d'investissement/InvestEU dans les PTOM et sensibilisation accrue de la BEI et des autres institutions financières de l'UE aux PTOM et à leurs spécificités;
- Établissement de nouveaux contacts entre les PTOM et les partenaires d'InvestEU, y compris les banques;
- Lancement d'un processus visant à structurer la poursuite du dialogue sur les investissements avec les PTOM (qui pourrait éventuellement déboucher sur des réserves de projets).

Format

La Commission et Bonaire coprésideront et co-animeront la session.

Alors que l'atelier thématique vise principalement à stimuler la réflexion au niveau technique/opérationnel des délégations participantes afin d'alimenter ensuite le dialogue politique du 22 novembre, tous les délégués (PTOM, États membres et, lorsqu'ils sont explicitement mentionnés, des tierces parties telles que les IFI) sont invités à participer. Pour cet atelier, un représentant de la DG ECFIN, des représentants de l'AFD/Expertise France et des institutions financières européennes (BEI et, à confirmer, Banque du Conseil de l'Europe, Banque nordique d'investissement, Invest NL) participeront.

- Ouverture (5 min: brève introduction de la présidence sur la pertinence du sujet, mentionnant la structure d'investissement précédente pour les PTOM, soulignant l'opportunité qui représente InvestEU et la nécessité de travailler ensemble entre les institutions pour réaliser son potentiel.
- Présentation InvestEU par Michael Feith, DG ECFIN (20 min): Mettre l'accent sur l'état d'avancement d'InvestEU (institutions partenaires confirmées, composantes actives, y compris pour le soutien aux bénéficiaires) et sur la manière dont les gouvernements des PTOM peuvent faciliter la participation de projets locaux.
- Questions-réponses Présentation InvestEU (15 min)
- Discussion de démarrage (25 min): De brèves interventions des PTOM ayant une expérience du soutien à l'investissement (par exemple, la Nouvelle-Calédonie) et, idéalement, de la BEI et éventuellement d'autres institutions financières pertinentes (telles que l'AFD, InvestNL, la Banque nordique d'investissement) sur leurs projets de coopération avec les PTOM.
- Discussion ouverte (20 min)
- Conclusion par le président (5 min)

Les coprésidents en tireront les principales conclusions à l'issue de la discussion, qui seront présentées lors du forum du 22 novembre.